Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2008)
Heft: [2]: Blindés

Artikel: Troupes blindées : retour de la mobilité!
Autor: Weck, Hervé de
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-346958

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le bataillon de chars 17 dans la campagne fribourgeoise. Photo © A+V.

Troupes blindées : Retour de la mobilité !

Col Hervé de Weck

Ancien rédacteur en chef, RMS

Le Département de la défense a annoncé que, du 29 au 31 mai 2007, des éléments de la taille d'un bataillon appartenant à la brigade blindée 11 allaient exercer la mobilité des formations mécanisées sur la route, dans le transport par chemin de fer et lors du passage de ponts militaires improvisés. Pour la première fois depuis longtemps, des militaires se sont entraînés avec leurs véhicules blindés hors des places d'armes et d'exercice. Durant l'exercice, les cantons de Berne, de Soleure, d'Argovie, de Zurich, de Saint-Gall, de Thurgovie, des Grisons et de Glaris ont connu une augmentation du trafic militaire et des perturbations momentanées du trafic.

Au cours de ces dernières années et à l'abri des regards du public, la brigade blindée 11 a axé son instruction sur les bases et sur des thèmes relevant de la sûreté sectorielle. En 2007, l'effort principal porte à nouveau sur la défense, raison pour laquelle il faut exercer des déplacements de grande envergure. Le bataillon de chars 14 et le bataillon de grenadiers de chars 29 se sont déplacés de leurs stationnements de cours de répétition situés respectivement dans le Jura (Bure), dans le Canton de Glaris (Wichlen) et sur les bords du Rhin postérieur (Hinterrhein) vers le Centre logistique d'Hinwil où ils terminaient leur cours de répétition. Environ 200 véhicules blindés, autant de véhicules à roues, quelque 2 000 militaires provenant pour la plupart des cantons d'Appenzell, de Bâle, de Glaris, de Thurgovie, de Saint-Gall, de Lucerne, de Schaffhouse et de Zurich ont pris part à cet exercice.

Le retour s'est effectué par étapes par la route et par le rail; il a été entrecoupé de plusieurs arrêts. Le franchissement prévu de cours d'eau en empruntant plusieurs ponts construits par le bataillon du génie 9 a constitué un moment fort de ces exercices.

Lors de l'exercice ZEUS en 2006, 8000 soldats des Pz Bat 12 et Pz Gren Bat 20 (br bl 1) et des bat inf 13 et 19 (br inf 2) ont effectué de grandes manœuvres en Suisse romande. A partir de 2009, des déplacements tactiques sont prévus pour certains corps de troupes blindés dans le cadre de leur cours de répétition.

Dans l'Armée 61, chaque régiment de chars faisait, chaque année, une entrée en service sous forme de mobilisation de guerre, ce qui impliquait des mouvements de blindés entre les parcs et les places de rassemblement de corps. Trois semaines plus tard, la période de service se terminait par un exercice de mobilité. Ces exercices ne faisaient jamais l'objet d'un communiqué du Département de la défense. Par ailleurs, on peut se demander si la mobilité des troupes blindées n'est pas partie intégrante de la sûreté sectorielle...

H.W.